

Demande déposée le 15/04/2026

N° DP 083 113 26 00015

Par :	EDF SOLUTIONS SOLAIRES
Demeurant à :	360 Rue Louis de Broglie 13290 Aix-en-Provence 13290 AIX EN PROVENCE
Sur un terrain sis à :	33 Impasse des Lilas 83560 SAINT-JULIEN 113 BC 285
Nature des Travaux :	Pose de panneaux photovoltaïques

Le Maire de la Ville de SAINT-JULIEN

VU la demande de déclaration préalable déposée par EDF SOLUTIONS SOLAIRES et accordée le 22/05/2026 ;

VU la demande d'annulation de déclaration préalable présentée le 31/05/2026 par EDF SOLUTIONS SOLAIRES ;

VU le Plan Local d'Urbanisme de la commune approuvé par délibération du conseil municipal du 13 décembre 2022 et exécutoire le 23 décembre 2022 ;

VU la carte d'aléa retrait-gonflement des argiles du département du Var ;

ARRÊTE

Article unique :

La déclaration préalable est **ANNULÉE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

SAINT-JULIEN, le 17/06/2026

Le maire HUGOU Emmanuel,



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.